

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 21 mars 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité systèmes électroniques embarqués

NOR : ECOG2306886A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, de D.612-34 à D612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances du 28 septembre 2022, 20 octobre 2022 et 15 décembre 2022 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité systèmes électroniques embarqués est attribué aux élèves en formation initiale de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom sortis de l'école en 2022, désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2019

Madame	ATTOH-MENSAH	(Cynthia, Etonam).
Monsieur	BAKRIM	(Quentin, Benjamin, Jean-Pierre).
Madame	BALLATORE	(Elisa, Madeleine, Irène).
Monsieur	BAY	(Anthony, Éric).
Monsieur	BEDIOU	(Kristen, Jean).
Monsieur	BOIVIN	(Pierre, Raphaël).
Monsieur	BONNARD	(Enzo).
Monsieur	BOYMOND	(Paul, Antoine, Marie).
Monsieur	BROCARD	(Corentin, Lionel, Kévin).

Monsieur	CAMPANARO	(Florent, André-Roger).
Monsieur	CHASSANDE DIT PATRON	(Arthur, Pierre).
Monsieur	DEPEISSES	(Quentin).
Madame	FAUVEL	(Jodie, Joséphine, Suzanne).
Monsieur	GIRARDOT	(Martin, Jean, Patrice).
Madame	GUINET	(Fanny, Charlène).
Monsieur	JOUANNE	(Melvin).
Monsieur	KADAR	(Mehdi).
Monsieur	KERFA	(Joachim).
Monsieur	LA ROCCA	(Florian, Celio, Fabien).
Monsieur	LALIDA	(Hugo).
Monsieur	LE COURBE	(Pierre-Louis).
Monsieur	LECLERC	(Nicolas, Paul, Henri).
Monsieur	LEFEBVRE	(Loïc, Bruno, Adrien).
Monsieur	LEFEVRE	(Brice, Alain, Jean-Claude).
Monsieur	LETELLIER--VAUTARD	(Simon, Malo, Lucas).
Monsieur	LHEUREUX	(Victor).
Monsieur	LIMINANA	(Jonathan, Cédric, Marc).
Monsieur	MEYER	(Sylvain, Jacques, Paul, Joël).
Monsieur	MIAILHE	(Paul, Alexandre).
Monsieur	MOUSSIÉ	(Quentin, Daniel).
Monsieur	OUAZZANI TOUHAMI	(Mehdi).
Monsieur	PICAS	(Enzo).
Monsieur	PRADIER	(Vincent). Christophe, Roger).
Monsieur	RIDA	(Salah-Eddine).
Monsieur	RUIZ	(Pablo, Gabriel, Félix).
Monsieur	SECOND	(Léo).
Monsieur	SINÉ	(Louis, Joseph, Jacques, Marie).
Monsieur	TOANEN	(Matthieu, Yves, Gérard).
Monsieur	TOUGNE	(Luc, Claude, Georges).
Monsieur	TURC	(Tom, Bernard, Maximin).
Monsieur	VINCENT	(Maxime, Pierre, Denis).
Monsieur	VINOIS	(Arnaud, Laurent).
Monsieur	ZIVKOVIC	(Nathan, Jean, Pierre).
Monsieur	ZOMERO	(Thomas, Georges, Pierre).
Monsieur	ZORGUI	(Julien, Timothée).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité systèmes électroniques embarqués confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 mars 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY